

RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

Voirie, Espaces Publics et Grands équipements métropolitains

■ Séance du 14 Décembre 2017

5370

■ Budget Principal - Approbation de la révision des opérations d'investissement de l'Espace Public, de la Voirie et la Circulation destinées aux opérations de voirie sur les voies métropolitaines et leurs dépendances sur le Territoire Marseille-Provence, et de leurs affectations

• Veuillez saisir à partir de la ligne suivante

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

Conformément à la délibération HN 56-187/16/CM du 28 avril 2016, le Conseil de la Métropole a délégué au Conseil de Territoire Marseille-Provence, comprenant les communes d'Allauch, Carnoux-en-Provence, Carry-le-Rouet, Cassis, Ceyreste, Châteauneuf-les-Martigues, Ensues-la-Redonne, Gémenos, Gignac-la-Nerthe, La Ciotat, Le Rove, Marignane, Marseille, Plan-de-Cuques, Roquefort-la-Bédoule, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Septèmes-les-Vallons, l'exercice de sa compétence en matière d'aménagement de l'espace métropolitain.

Dans le cadre de son Budget Primitif 2018, sont inscrites seize opérations d'investissement qui nécessitent une revalorisation de leurs autorisations de programme respectives.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

• Partie Délibéré

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 portant la création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- La lettre de saisine du Président de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire de Marseille Provence du 13 décembre 2017.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

- **Considérant**

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la révision pour un montant total de 14 119 934 euros TTC des opérations d'investissement visées ci-dessous, afin de permettre leur réalisation;
- Qu'il convient de procéder aux affectations des révisions pour un montant total de 14 119 934 euros TTC de l'opération d'investissement ;
- Qu'il sera nécessaire aux exercices budgétaires concernés d'actualiser les crédits de paiement y afférents;

Délibère

Article 1 :

Sont approuvées la révision et l'affectation des opérations d'investissement suivantes :

SOUS-POL.	N° D'OPE.	LIBELLE	Montant de AP existante	Montant de la revalorisation demandée	Montant de l'AP revalorisée	MONTANT DES CREDITS DE PAIEMENT 2018
C310	2009114000	CARRY-LE-ROUET - AMENAGEMENT DE L' AVENUE BOCOUMAJOUR	200 000	+650 000	850 000	15 000
C360	2015114505	DNL - FOURNITURE MATERIEL EXPLOITATION TRAFIC	2 500 000	+1 200 000	3 700 000	110 000
C360	2015114506	DNL - GR ET MODERNISATION SIGNALISATION	4 500 000	+1 470 000	5 970 000	215 000
C360	2015114508	MARSEILLE- GESTION CENTRALISEE DU TRAFIC - EXTENSION DU RESEAU	1 200 000	+1 000 000	2 200 000	195 000
C360	2015114511	EVOLUTION DU POSTE CENTRAL DE	200 000	+600 000	800 000	104 000

		REGULATION DES FEUX TRICOLORES LOGICIELS ET MURS D'IMAGES				
C310	2013100400	ENSUES-VOIE LIAISON SALLE FETES/ECOLE	585 712	+374 288	960 000	400 000
C310	2013100100	AMÉNAGEMENT ZONE PIETONNE CENTRE-VILLE DE LA CIOTAT	600 000	+90 000	690 000	290 000
C310	2011108700	MARSEILLE - QUARTIER NOAILLES / REAMENAGEMENT DE LA PLACE NOAILLES, DES HALLES CHARLES DELACROIX ET DE LA RUE CHÂTEAUREDON	830 000	+100 000	930 000	350 000
C310	2015116200	MARSEILLE - AMENAGEMENT DES ABORDS DU CENTRE BOURSE AU COURS BELSUNCE	3 000 000	+3 000 000	6 000 000	80 000
C310	2012113400	MARSEILLE - ETUDE DE STATIONNEMENT AVENUE DES CHUTES LAVIE DU N°1 JUSQU'À GUIGOU	2 030 000	+270 000	2 300 000	200 000
C310	2015117600	MARSEILLE - AMENAGEMENT DE LA PLACE PAUL LAPEYRE	650 000	+50 000	700 000	400 000
C360	2012115600	MARSEILLE - MODERNISATION ET REMISE A NIVEAU DES EQUIPEMENTS DU TUNNEL DE LA MAJOR	500 000	+160 000	660 000	70 000
C360	2015114517	GR / ACQUISITIONS TUNNELS 2014-2017	705 000	+550 000	1 255 000	170 000
C310	2011110200	PLAN-DE-CUQUES - AMENAGEMENT DE L'AVENUE DU MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY - DE L'IMPASSE PAUL FOUQUE DE L'AV JULES FERRY ET DE L'AVENUE DU GENERAL LECLERC	950 000	+550 000	1 500 000	-
C310	2011110300	PLAN-DE-CUQUES - CREATION D'UNE VOIE DE LIAISON ENTRE L'AVENUE	14 354	+3 985 646	4 000 000	

		PASTEUR ET LA RUE DE LA REPUBLIQUE				
C310	2011110800	ROQUEFORT-LA- BEDOULE - REQUALIFICATION DU BOULEVARD EMILE ZOLA (DE L'AVENUE ROGER SALENGRO A LA RUE JACQUES BREL)	650 000	+70 000	720 000	-
TOTAL DES REVISIONS				+ 14 119 934		

Article 2 :

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès de l'Union Européenne, l'Etat, le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, les communes membres de la Métropole Aix Marseille Provence, l'Agence de l'Eau, l'ADEME, ainsi que tout autre organisme susceptible d'apporter sa contribution, et à signer tout document y afférent, pour la réalisation de ces opérations.

Article 3 :

Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2018 et suivants de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence :
Opérations 2009114000, 2013100400, 2013100100, 2011108700, 2015116200, 2012113400, 2015117600, 2011110200, 2011/00103, 2011110800 – Programme 14 – Sous programme 14 1 - Nature 4581 – Fonction 844 – Sous-politique C310
Opérations 2015114505, 2015114506, 2015114508, 2015114511, 2012115600, 2015114517 – Programme 14 – Sous-programme 14 2 - Nature 4581 – Fonction 844 – Sous-politique C360

Les recettes seront constatées aux budgets 2018 et suivants de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence :
Opérations 20091140000, 2013100400, 2013100100, 2011108700, 2015116200, 2012113400, 2015117600, 2011110200, 2011/00103, 2011110800 – Programme 14 - Nature 4582 – Fonction 844 – Sous-politique C310
Opérations 2015114505, 2015114506, 2015114508, 2015114511, 2012115600, 2015114517 – Programme 14 – Sous-programme 14 2 - Nature 4582 – Fonction 844 – Sous-politique C360

• Fin du Rapport

Pour enrôlement,
Le Conseiller Délégué
Espace Public et Voirie

Christophe AMALRIC